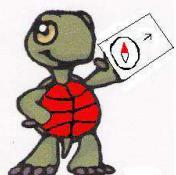


CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS COURSE D'ORIENTATION

Rien ne sert de courir...



DIMANCHE 5 mai 13

CASTILLON



Dans la mauvaise direction !

Organisation
MARSEILLE COURSE D'ORIENTATION

paul.visca@wanadoo.fr 06 87 49 57 65

www.marseille-course-orientation.org

RELAIS 5 COURREURS

DONT AU MOINS 1 JEUNE 18 ans et – OU 1 VETERAN 50 ans et + ET AU MOINS UNE FEMININE

MINI RELAIS 3 coureurs sans condition

2 kms très très facile, 2 kms très très facile, 3 kms facile-moyen

ET CIRCUITS LOISIRS EN " MARCHE DU COURSE " D'ORIENTATION OUVERTS A TOUS

Carte : 10 000° réalisation P. Delenne 2012 visible sur résultats LD 18 avril 2012

Directeur de course P.Visca Traceur : P Bourdarie contrôleur des circuits : P Visca Arbitre :M. Mathieu

Sportident : M. Bouriel Accueil : A partir de 8H30

Parking – zone accueil départ-arrivée : 500 m

Accès : Autoroute A55 direction Fos-Arles après viaduc Martigues vers Port de Bouc
sortie 16 direction St Mitre les remparts- St Jean suivre forêt domaniale de castillon

Fléchage sortie autoroute

Inscriptions fichier joint avant dimanche 28 avril 23h59

mbouriel@club-internet.fr paul.visca@wanadoo.fr

Tarifs : 30 € par équipe ou 6 € par personne, chèques au nom du MARCO

Mini relais 15 € par équipe ou 5 € par personne

Tarifs non licenciés 3€ pass'O + 5 € - 18 ans, 5 pass'O + 6 € adulte, familles 8€ + 15 € , sur les circuits loisirs non chronométrés

Départs en masse 1° relayeurs 10 h départ mini relais 10h10 Récompenses : 14h 30

Ramassage des balises à partir 16 h

Buvette et petite restauration sur place.

NOS PARTENAIRES



CHAPITRE VI. CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS (relais)

Ce Championnat se dispute sur le même principe que le championnat de France des clubs ; c'est un relais par équipe de clubs. Il est alternativement organisé par les ligues AZ et PR.

Article VI-1 : Circuits et catégories

Les équipes sont constituées de 5 relayeurs d'un même club. Tous les panachages d'âge et de sexe sont permis sous réserve de la présence dans l'équipe d'au moins :

- une féminine
- un jeune (H ou D de 18 ans et moins) ou un vétéran (H ou D de 50 ans et plus)

Un coureur ne peut satisfaire aux deux conditions.

ne peut faire partie que d'une seule équipe

ne peut courir qu'une seule fois

Article VI-2

La première équipe à avoir passé et terminé ses 5 relais remporte la course.

Article VI-3

Le titre est remis en jeu chaque année. Seuls les clubs classés au challenge Régional PACA de l'année en cours peuvent prétendre au titre de champion PACA des clubs.

Article VI-4

Le nombre d'équipe par club n'est pas limité.

Les clubs peuvent aligner des équipes ne répondant pas aux contraintes imposées mais ces équipes sont classées « open » et ne pourront pas concourir pour le titre de champion PACA des clubs.

Article VI-5

Distance et temps de course des relais :

Relais	Niveau technique	Temps vainqueur
1	moyen	35 - 40 mn
2	facile	25 - 30 mn
3	moyen	35 - 40 mn
4	facile	25 - 30 mn
5	difficile	50 - 55 mn

Article VI-6 : Points clubs pour le Challenge PACA

Des points clubs du challenge PACA sont attribués sur cette épreuve annuelle.

Le calcul des points se fait sur une base de 500 points pour la première équipe. Les équipes suivantes marquent un nombre de points calculé selon leur écart en temps par rapport à la première équipe. Ces points sont déterminés en utilisant la même formule que pour le classement pédestre à savoir :

$$\text{Nombre de points} = (\text{temps du 1er} / \text{temps de l'équipe}) \times 500$$

Les équipes PM marquent 50 points.

Article VI-7 : Points organisateurs Challenge PACA

Le club organisateur de l'épreuve marque 100 points par organisateur plafonné à 1000 points. Ces points d'organisation viennent éventuellement s'ajouter à d'autres points organisateurs en cas d'organisations multiples dans la saison.

Article VI-8

Les inscriptions des équipes doivent être déposées au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

Les tarifs d'inscription sont de 30€ par équipe de 5 coureurs.